

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 24/02/2021

Coronavirus Covid-19 à La Réunion :

La situation sanitaire se dégrade, le nombre de cas s'accélère. Portons le masque et respectons les gestes barrière en toute circonstance.

Les chiffres des 7 derniers jours confirment la tendance des semaines précédentes avec une dégradation continue de la situation sanitaire. La propagation de l'épidémie de Covid-19 et de ses variants connaît une forte accélération sur le territoire. Le taux d'incidence hebdomadaire a dépassé le seuil 100/100 000 habitants.

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer ce mercredi 24 février 2021, le décès intervenus au cours des 5 derniers jours de 4 patients âgés de plus de 50 ans, dont 2 evasan. Tous présentaient de fortes comorbidités.

Du 17 février au 23 février, **856 cas ont été recensés en sept jours** soit un taux d'incidence hebdomadaire en augmentation porté à 101/100 000.

Parmi les nouveaux cas, 734 cas sont investigués :

- 700 cas sont classés autochtones.
- 21 cas sont classés importés.
- **35** sont classés importés evasan.

122 cas sont en cours d'investigation ou font l'objet d'analyses complémentaires.

2 cas ont été invalidés suite à des investigations complémentaires.

A ce jour, on comptabilise **107 cas de variants séquencés** de la Covid-19 dont 96 de souche sud-africaine, 10 britannique et 1 brésilien.

Compte tenu des **11 270** guérisons et des **52** décès depuis le début de la crise sanitaire, **1 094** cas sont encore actifs à ce jour.

12 251 cas ont été investigués à cette heure par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie, dont 87 % sont des cas autochtones.

Au 23 février 2021, 24 clusters sont actifs et 123 clusters ont été clôturés.

Parmi les clusters actifs, on note :

- 9 clusters de « criticité modérée » se situant à Saint-Denis (2), Saint-Suzanne (1), La Possession (2), Saint-Paul (2), et Saint-Pierre (2).

- 10 clusters de « criticité élevée » se situant Saint- Denis (2), Sainte-Marie (1), Sainte-Suzanne (1), Saint-Joseph (1), Saint-leu (1), Saint-Paul (1), Saint-Pierre (2), Salazie (1).

Les principaux indicateurs confirment une progression constante de l'épidémie sur le territoire.

Du 17 au 23 février, il est à noter pour les autres indicateurs :

- un taux d'incidence à 111/100 000 chez les 15-24 ans en très forte augmentation,
- un taux d'incidence à 145/100 000 chez les 25-34 ans en très forte augmentation,
- un taux d'incidence à 40/100 000 chez les plus de 75 ans en forte hausse et en-dessous du seuil d'alerte
- un taux de positivité des tests à 4,6 %, en dessous du seuil de vigilance (5%),
- un nombre de tests en hausse (+2,7 %), dont 75,9 % en rapport avec un dépistage ou un diagnostic en dehors de tout contexte de voyage
- un nombre hebdomadaire d'admission en médecine et en réanimation en augmentation
- une proportion de lits occupés en réanimation au titre des patients Covid de 51 %

Présence des variants et technique de criblage

Face à la diffusion des variants Covid-19, une technique de détection de la présence de variant sur les résultats a été mise en place à La Réunion comme en métropole. Tout test donnant lieu à un résultat positif doit maintenant obligatoirement faire l'objet d'un second test par une technique RT-PCR de criblage, afin de déterminer s'il s'agit d'une contamination par un variant.

Les laboratoires de La Réunion (CHU Nord et Sud, Cerballiance, Réunilab, Saint Benoît et Bioaustral) réalisent ce type d'analyse en complément de la technique RT-PCR déjà effectuée. Ils utilisent le même prélèvement. La personne positive n'a pas besoin d'être de nouveau prélevée.

Les premières données de criblage réalisées depuis plusieurs jours montrent la diffusion des variants sud-africain et britannique à hauteur de plus de 50% des cas confirmés, avec une forte prédominance pour le variant sud-africain.

Période d'isolement

Depuis le lundi 22 février, la durée d'isolement des cas confirmés est désormais de 10 jours qu'il s'agisse du virus Covid ou d'un variant. La fin de l'isolement est conditionnée par l'absence de fièvre à l'issue des 10 jours et un test de suivi doit être réalisé.

Pour toutes les personnes contact d'un cas positif contaminé par un variant, un test antigénique devra désormais être réalisé immédiatement.

L'isolement des contacts à risque hors foyer prend fin en cas de résultat de test négatif réalisé au 7ème jour du dernier contact avec le cas.

L'isolement des contacts à risque du foyer prend fin en cas de résultat négatif réalisé après la guérison du cas confirmé, c'est à dire au 17ème jour.

Ces modalités sont adaptées si des symptômes sont présents chez le cas confirmé ou s'il s'agit d'enfants.

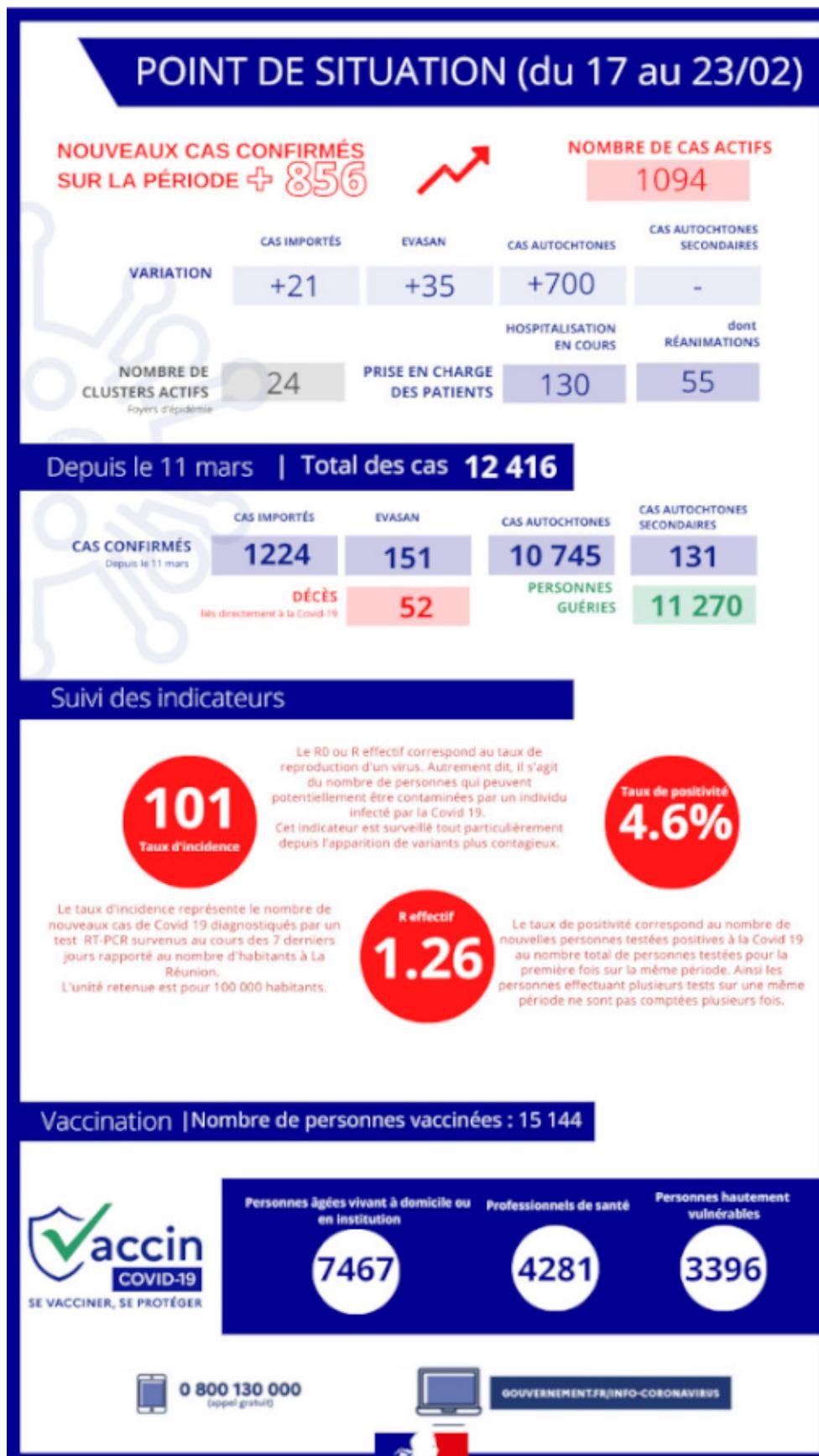
Les opérations d'isolement et de contact tracing continuent d'être déclenchées dès la réception du résultat du premier test, RT-PCR ou antigénique. La priorité demeure l'isolement sans délai des cas et le déclenchement rapide de celui de leurs contacts.

Compte tenu de la présence de variants à plus forte transmissibilité, chacun doit renforcer les gestes barrières en se tenant à 2 mètres et porter les masques reconnus comme plus efficaces à savoir les masques chirurgicaux de type 2 ou grand public en tissu fabriqué selon la norme AFNOR SPEC S76-001 de catégorie 1.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77 –
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

Les voyageurs doivent respecter scrupuleusement l'isolement durant 7 jours à l'arrivée sur le territoire. Le couvre-feu en vigueur de 22h à 5h doit être strictement respecté car il permet de préserver le quotidien des Réunionnais tout en évitant les brassages de populations en soirée.



Contact presse
Service régional de la communication interministériel

Téléphone : 0262 40 77 77-
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefe974
Facebook : @Prefe974